1651 - Jean Guillermet - Abrégé du trésor des cérémonies ecclésiastiques - BM Lyon

Auteurs : Gavanti, Bartolomeo

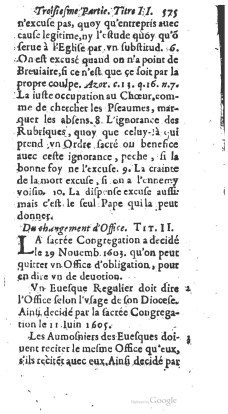

Troisiesme Partie. Titre I.I. 575
n'excuse pas, quoy qu'entrepris auec cause legitime, ny l'estude quoy qu'o seruo à l'Eglise par vn substitud. 6. On est excusé quand on n'a point de Breuiaire, si ce n'est que ce soit par la propre coulpe. *Azor. c.11. q.16. n.7.* La iuste occupation au Chœur, comme de chercher les Pseaumes, marquer les absens. 8. L'ignorance des Rubriques, quoy que celuy-là qui prend vn Ordre sacré ou benefice auec ceste ignorance, peche, si la bonne foy ne l'excuse. 9. La crainte de la mort excuse, si on a l'ennemy voisin. 10. La dispense excuse aussi: mais c'est le seul Pape qui la peut donner.

Du changement d'Office. TIT. II.

LA sacrée Congregation a decidé le 29 Nouemb. 1605. qu'on peut quitter vn Office d'obligation, pour en dire vn de deuotion.

1 Vn Euesque Regalier doit dire l'Office selon l'vsage de son Diocese. Ainsi decidé par la sacrée Congregation le 11. Iuin 1605.

2 Les Aumosniers des Euesques doiuent reciter le mesme Office qu'eux, s'ils recitéz auec eux. Ainsi decidé par

Informations sur cette page

GenreExemplaire
Mentions légalesImage(s) : numelyo.bm-lyon.fr
LangueFrançais
SourceLyon (Fr), Part-Dieu, Silo ancien, 802411
Format (largeur x format)12°
CouvertureLyon
Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)
ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Mentions légalesImage(s) : numelyo.bm-lyon.fr

Informations sur le fichier

Nom original : 1651 Abrégé du trésor des cérémonies ecclésiastiques Guillermet_BM Lyon_Page_594.jpg
Lien vers le fichier
Extension : image/jpeg
Poids : 0.69 Mo
Dimensions : 1846 x 3378 px
Fichier créé par Anne Réach-NgôFichier créé le 16/03/2017 Dernière modification le 02/08/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/files/show/59347